

Quelques stratégies pédagogiques pour enseigner à un enfant atteint d'autisme ou autres TED en élémentaire

Les stratégies proposées ont pour but de permettre à un enfant atteint d'un trouble envahissant du développement TED (= un trouble du syndrome autistique TSA) de suivre les activités proposées par l'enseignant qui l'accueille dans sa classe et de l'aider à participer à la vie sociale de l'établissement scolaire.

Les spécificités et symptômes de l'autisme sont présentés ci-après de manière très générale. Il est important de garder à l'esprit que chaque personne atteinte d'autisme a ses propres particularités. Des nuances importantes sont observées selon les individus, en fonction de la sévérité de leur trouble mais aussi en fonction de leur personnalité. Comme il est dit communément : "il existe autant d'autismes que d'autistes".

1) Le fonctionnement cognitif de la personne avec autisme

La personne autiste présente des particularités cognitives, c'est à dire qu'elle ne traite pas les informations de manière typique, d'où l'importance de la structuration et de l'organisation de l'espace.

- La perception des **sensations** est particulière (trop, trop peu, ou d'intensité variable d'un moment à un autre). Ceci implique donc que l'information transmise soit claire et simplifiée pour éviter qu'elle ne soit perdue au milieu des autres stimuli

- La personne autiste présente dans la plupart des cas une **perturbation attentionnelle**, elle peut être rapidement distraite. De plus, la vision de l'environnement est souvent morcelée, avec un attachement aux détails et une difficulté à considérer l'environnement de manière globale. Il est donc essentiel de structurer l'environnement de la personne autiste afin de l'aider à avoir une meilleure compréhension du point sur lequel elle doit fixer son attention

- La **mémoire visuelle** est généralement performante, et les consignes verbales sont plus difficiles à comprendre, d'où l'intérêt de s'appuyer sur des supports visuels pour aider à la compréhension de consignes

- **L'abstraction et la conceptualisation** sont difficiles d'accès pour la personne autiste. De ce fait, les classifications par catégorie et par séquences sont un point faible. Également les **concepts de temps et d'espace** sont difficiles d'accès, il est donc conseillé de fournir des repères visuels à la personne autiste pour l'aider à mieux appréhender ces notions

- **La généralisation** des compétences peut être entravée

- Toutes ces particularités entraînent des difficultés au niveau de la **planification**

- Le développement de son **imagination** est limité, le jeu symbolique peu présent

- Les compétences d'**imitation** sont pauvres

- Dans de nombreux cas on retrouve des difficultés au niveau de la **coordination motrice**

On distingue également chez la personne autiste des altérations dans trois domaines spécifiques : les interactions, la communication et le comportement.

1.1) L'altération des interactions

L'altération des interactions est caractérisée par une déviance, une absence ou une mauvaise coordination des comportements permettant d'entrer en contact ou de maintenir une interaction. Le regard est généralement fuyant ou absent. Le nombre d'expressions faciales est pauvre, les mimiques sont exagérées ou très peu marquées. Il n'est pas rare qu'elles soient inadaptées à la situation. La communication par geste est rarement utilisée ou, quand elle l'est, c'est souvent de manière inadaptée. La réduction des capacités de compréhension de la communication non verbale entraîne une limitation du partage avec autrui. Petit, l'enfant autiste ne recherche pas de contact social avec ses pairs, l'adaptation aux situations de groupe est complexe. Au cours de son développement, il va désirer avoir des contacts sociaux, mais cette motivation va être mise en échec par la non maîtrise des codes sociaux, et donc une initiation au contact social inappropriée. Par exemple, ne sachant pas initier le contact, l'enfant autiste peut taper son camarade pour attirer son attention.

1.2) Les anomalies au niveau de la communication

Les anomalies de la communication sont définies par un problème de la communication globale. L'acquisition du langage est dans tous les cas retardée par rapport à la moyenne. La compréhension du langage verbal et non verbal est très limitée, surtout dans le cas de contenu abstrait. La compréhension reste littérale. Les métaphores, les jeux de mots ou toute autre utilisation non explicite du langage restent mal ou non compris. Lorsque le langage est partiellement acquis, il comporte souvent des anomalies telles que l'écholalie (répète ce qui a été dit), une inversion pronomiale (l'utilisation du « tu » à la place du « je »), et des distorsions dans

l'intonation utilisée et le volume de la voix. Le langage est alors un outil pour l'enfant afin d'exprimer ses besoins, mais il est particulièrement difficile pour lui d'entrer en interaction sociale pour converser.

1.3) Des intérêts restreints et des comportements répétitifs

Parmi les intérêts restreints et les comportements répétitifs, on trouve une attirance marquée pour un type d'objet, ou une partie seulement de l'objet retenant son attention, mais qui est détournée de son usage habituel (l'enfant peut rester captivé par la roue d'une petite voiture qu'il fait lui-même tourner), ou des thèmes et sujets variés (les dinosaures, les publicités, les animaux...). Il est fréquent que l'enfant range et aligne les objets de façon obsessionnelle. L'enfant a souvent des stéréotypies, c'est-à-dire des mouvements répétitifs et particuliers, comme par exemple le « flapping » (battements des bras comme des ailes d'oiseaux) ou encore des balancements d'avant en arrière (comme un bercement). L'enfant ne supporte pas le moindre changement, il veut garder ses habitudes (comme le chemin de l'école par exemple) et peut entrer dans une profonde colère et détresse si celles-ci sont changées.

Pour que la scolarisation de l'enfant avec autisme soit possible, cela nécessite la mise en place d'aménagements spécifiques : de son environnement, des supports d'activités, des outils pédagogiques ainsi qu'un accompagnement adapté (enseignant, AVSi) sur tous les temps de scolarisation (y compris cantine, récréation).

Avant la scolarisation, il est indispensable de rencontrer les parents qui pourront transmettre beaucoup d'informations précieuses concernant leur enfant : degré d'autonomie, mode de communication privilégié, éventuelles phobies, particularités de son autisme (hyper ou hypo sensibilité, stéréotypies, ...), ...

2) Fonctionnement cognitif particulier

2.1) Son installation dans la classe (aménagement)

Cet élève présente des troubles de l'attention ; sa concentration peut être altérée par toutes les informations visuelles ou sonores qui l'entourent.

Importance de la structuration et de l'organisation du cadre pédagogique

=> Le placer face au tableau, à côté d'élèves calmes, prévoir la place de l'AVSi et des outils spécifiques dont il peut avoir besoin (ordinateur, ...)

=> Pour certains enfants, il sera nécessaire de matérialiser leur place par un repère visuel (objet de couleur, nappe, ...)

2.2) Les prérequis

L'acquisition des compétences chez l'élève avec autisme ne correspond pas toujours à une construction logique des savoirs. (Assez déroutant)

On se dit : « s'il sait faire cela, alors il a forcément acquis telle compétence », ce n'est pas toujours le cas !

Il est donc nécessaire de vérifier, même les compétences de base.

2.3) Les activités scolaires

Il est important que l'élève avec autisme puisse participer à toutes les matières enseignées à l'école élémentaire.

a) Afin de rendre l'environnement prévisible, il est indispensable de préparer un emploi du temps compréhensible par l'enfant des activités de la journée (ou demie journée selon sa capacité à intégrer les informations).

b) Préparer aussi une bande d'activités sur sa table, pictogrammes représentant les différentes tâches à exécuter. (Annexe 1)

=> Prévoir les temps de pause sur cette bande

=> Aborder un seul nouvel apprentissage par plage

=> Alternner des activités maîtrisées ou demandant peu d'effort (80%) et des tâches plus complexes (20%)

=> Toujours terminer par une activité appréciée par l'enfant

=> Ritualiser ce dispositif de travail pour que l'enfant acquière des repères, des méthodes de travail et pour qu'il comprenne ce que l'on attend de lui.

c) L'utilisation d'un timer est indispensable pour que l'élève puisse visualiser la durée de l'activité donc la durée de l'effort qu'il devra fournir, ou bien pour qu'il sache combien de temps il pourra profiter de sa pause, de son activité préférée.

d) Certains enfants ont besoin de comptabiliser le nombre d'éléments à réaliser pour une tâche (ex. poser 10 questions, calcul réfléchi, donner 10 réponses) (jetons que l'on décompte). (Annexe 2)

=> Pour l'emploi du temps ou la bande d'activités : utiliser étiquettes mots, pictogrammes ou photos selon ses capacités.

2.4) Les supports, les outils

L'abstraction, la conceptualisation sont difficiles d'accès pour les personnes avec autisme, il est donc vivement recommandé la « manipulation » comme choix pédagogique, tout particulièrement en mathématiques.

- => Dans un premier temps choix d'un matériel adapté (exemple pour la numération : barrettes Montessori, boîtes Picbille)
- => Quand la compréhension se met en place, manipulation d'autres matériels pour généralisation et transfert de compétences
- => Fiche d'exercices épurée et avec une police de caractère de taille suffisante
- => Consigne surlignée toujours au même endroit et de la même couleur
- => Une seule consigne à la fois (éviter « entoure le verbe et souligne la terminaison »)
- => Un exercice par feuille
- => Décomposer les différentes étapes (ex : pour la résolution de problèmes)
- => Essayer toujours de partir d'éléments qui parlent à l'enfant pour qu'il mette du sens au travail demandé (utiliser ses centres d'intérêts pour entrer dans les apprentissages, puis généralisation à d'autres thèmes)
- => Parfois ces enfants ont accès à certaines consignes plus qu'à d'autres ; favoriser ce type d'exercice pour plus de motivation, d'adhésion de leur part
- => Pour accéder aux apprentissages, l'utilisation permanente d'outils peut leur être nécessaire (tables de multiplication, répertoire orthographique ... Il est donc indispensable de généraliser leur utilisation. (Annexes 3, 4, 5, 6)

2.5) Évaluations

Attention, dans le cadre d'évaluations (pour lesquelles l'enfant sera toujours prévenu à l'avance), toutes ces conditions seront maintenues afin de ne pas déstabiliser l'élève et de rendre l'évaluation possible, donc cohérente. Le livret de l'élève pourra utilement mentionner s'il s'agit d'une évaluation ordinaire ou d'une évaluation adaptée.

2.6) Autonomie dans le travail scolaire

Si l'élève est accompagné par une AVSi sur son temps de scolarisation, il est important de mettre en place l' « activité autonomie », toujours au même moment dans la journée, dans la semaine => RITUALISATION

=> Matérialiser pour l'enfant les moments où son AVSi travaille avec lui, les moments où il va effectuer des tâches seul. (Cela peut-être une table différente dans la classe ou un simple pictogramme « je fais seul »).

Pour « l'activité autonomie » : toujours commencer par des exercices très simples, qui ne demandent à l'élève aucun effort intellectuel (situation de réussite) et sur un temps très court.

On fera évoluer très progressivement les activités en temps et en difficulté.

3) La communication, le langage

* Les **troubles de la communication** peuvent prendre plusieurs formes :

- difficultés à comprendre et à s'exprimer ;
- difficultés à amorcer ou à entretenir une conversation ;

* Les **altérations du langage** :

- retard
- stéréotypies langagières (parle toujours des mêmes choses)
- écholalie (répétition de ce qui vient d'être dit)
- difficultés dans l'utilisation des temps de conjugaison à l'oral
- maîtrise difficile du
- « je » et du « tu » ...
- des repères spatiaux
- des connecteurs logiques

Avant chaque communication, s'assurer d'avoir l'attention conjointe avec l'enfant.

=> S'adresser toujours individuellement à l'enfant en étant proche de lui

=> Utiliser des phrases simples

=> Simplifier le vocabulaire

=> Utiliser le plus souvent possible des supports visuels pour accompagner le discours

=> Donner une seule consigne à la fois

=> Proscrire le second degré et le sens figuré

=> Constituer un répertoire de vocabulaire par catégorie

Il est important de mettre en place une chronologie sur les objectifs à travailler à l'oral en étroite relation avec l'orthophoniste et les parents pour permettre à l'enfant une généralisation sur tous ses lieux de vie.

4) Les interactions sociales

Cet élève présente une altération qualitative des relations sociales :

- difficulté générale à établir des relations avec les autres
- déficit du repérage et de la compréhension des indices sociaux, comme le contact visuel et le langage corporel
- difficulté à percevoir les règles sociales non écrites

4.1) Présentation de l'élève

Pour favoriser la bonne inclusion d'un élève avec autisme dans sa classe, il est indispensable que l'enseignant ou un autre adulte compétent (parent, professionnel) puisse informer les élèves sur le handicap « autisme » en général et sur les particularités de l'enfant accueilli. Si nécessaire, prévoir également des temps d'échanges, en l'absence de l'élève durant l'année avec la classe pour réguler les incompréhensions ou pour apaiser les tensions éventuelles.

4.2) Les récréations

Elles peuvent être particulièrement anxiogènes pour l'élève avec autisme (absence de cadre, agitation, bruit ...). Il est dans l'incapacité de jouer spontanément avec les autres (règles des jeux trop fluctuantes). La présence de l'AVS peut être particulièrement pertinente sur ces temps d'interactions sociales.

=> Ce qui peut être envisagé pour lui, c'est qu'il apprenne des jeux de récréation (tomate ketchup, 1- 2-3 soleil, relais ballon ...) qu'il pourra réinvestir à l'école dans le cadre d'un dispositif possible à mettre en place. On prévoit un tableau dans la classe où les élèves peuvent s'inscrire pour un jeu à la prochaine récréation. Au moment de sortir l'élève appelle les camarades qui partageront le jeu avec lui.

4.3) Règles de vie dans la classe

Afin de rendre compréhensibles les règles de vie de la classe, sélectionner une par une les plus pertinentes à travailler avec lui, les transcrire à l'aide de pictogrammes, de photos, de dessins et/ou de phrases simples.

4.4) Le trombinoscope des élèves de la classe

Fournir à l'élève la photo de chacun des autres enfants de la classe, afin qu'il puisse les connaître, reconnaître, les nommer, en parler à la maison, faire des liens avec son vécu à l'école, ...

5) Les intérêts restreints

L'élève avec autisme a des champs d'intérêts restreints et des préoccupations persistantes à l'égard d'objets ou de thèmes particuliers.

=> L'utilisation des intérêts restreints de l'élève avec autisme est une porte d'entrée précieuse dans les apprentissages scolaires.

Exemple : un élève avec un intérêt persistant pour les insectes, acceptera plus facilement une activité de grammaire si le support proposé pour l'exercice (phrase ou texte) parle de ce thème, en faisant appel à ses motivations, on favorise ainsi sa réussite.

=> La dernière activité d'une séquence de travail, (activité motivante) sera choisie parmi ses intérêts restreints.

Conclusion

L'ensemble de ces recommandations reste d'ordre général. Il est donc nécessaire voire indispensable que vous adaptiez en fonction de l'élève avec lequel vous allez travailler.

Par ailleurs le partenariat entre la famille, l'école et les professionnels (orthophoniste, ergothérapeute, SESSAD ...) est indispensable pour que soient mis en œuvre tous les moyens nécessaires à l'évolution globale de l'élève autiste et à la réussite de son inclusion en milieu ordinaire.

POUR APPROFONDIR

Des idées d'activités, d'exercices, d'évaluation à transposer dans les programmes officiels de l'éducation nationale :

* Activités d'enseignement pour enfants autistes - E. Schopler & M. Lansing & L. Waters - Masson Ed.

* Intervention Behaviorale auprès des jeunes enfants autistes - Catherine Maurice - De Boeck Ed.

* Extrait du N°34 La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation - C. Philip - INS HEA, juin 2006

* Scolariser les élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement, CNDP 2009

* Scolariser les élèves avec autisme et TED, La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, C. Philip, INSHEA, Hors-série N°4, juin 2007

ANNEXES :

Annexe 1 : bande d'activités

Annexe 2 : bande de jetons à décompter

Annexe 3 : fiche d'activité lecture « légumes »

Annexe 4 : fiche d'activité écriture « ch »

Annexe 5 : fiche d'activités mathématiques « résolution de problème »

Annexe 6 : fiche d'activité lecture : « reconstitution de phrases »

Annexe 7 : ressources pour aller plus loin

Avertissement :

Ces propositions et recommandations pédagogiques sont issues d'un groupe de travail composé de représentants du Rectorat, des SESSAD et d'associations.